



## EDITORIAL

Du 30 mai au 5 juin 2017 a eu lieu la Semaine européenne du développement durable. Elle a pour objectifs d'expliquer ce qu'est le développement durable, de sensibiliser chacun à ses enjeux, et de faciliter une mobilisation concrète tant individuelle que collective.

A cette occasion, de nombreuses initiatives pour promouvoir le développement durable ont été organisées dans toute l'Europe, y compris en Guadeloupe.

Pour cette édition, la Semaine européenne du développement durable était aux couleurs des objectifs du développement durable. Adoptés par les Nations Unies, ils forment le cœur de l'agenda 2030, identifiant les défis clés qui demandent une action urgente à tous les niveaux et par tous les acteurs de la société.

## FOCUS

### BÂTIMENT & CONFORT THERMIQUE : L'HUMIDITÉ RELATIVE

L'air est un mélange d'air sec et de vapeur d'eau.

**L'humidité relative (HR)** est le rapport exprimé en pourcentage entre la quantité d'eau contenue dans l'air sous forme de vapeur à la température ambiante et la quantité maximale qu'il peut contenir à cette même température.

Elle dépend des précipitations, de la végétation et du type de sol, du régime des vents et de l'ensoleillement, qui peuvent favoriser son assèchement.

**L'air est sec lorsque HR = 0% ; il est saturé pour HR = 100%.**

En Guadeloupe, on constate un fort taux d'humidité (75% de moyenne annuelle régionale) et pèse donc dans la sensation de confort thermique. D'où l'importance de d'avoir une bonne isolation ainsi qu'une ventilation efficace dans les pièces.

(Source : Traité d'architecture et d'urbanisme bioclimatiques)

## RETOUR SUR...

### LES ATELIERS TECHNIQUES CEP 2017



Au mois de mai dernier s'est tenue la 7ème édition des Ateliers Techniques CEP, organisée par le CAUE, en partenariat avec l'ADEME, la Région Guadeloupe, EDF Archipel Guadeloupe, l'Europe et le CNFPT, autour de la thématique de : « Vers une mobilité durable ».



Ces rencontres techniques, destinées aux élus, cadres et agents des collectivités locales, se sont déroulées en deux conférences d'information, de sensibilisation et d'échanges, le 17 mai 2017 au Mémorial ACTe à Pointe-à-Pitre et le 19 mai 2017 à l'Hôtel de Ville de Trois-Rivières.

Avec la participation d'une cinquantaine de personnes, représentant seize collectivités

guadeloupéennes, ces rencontres ont connu une forte mobilisation et implication de l'ensemble des acteurs, permettant ainsi des débats de qualité autour d'un sujet d'actualité.

Ces ateliers coïncidaient avec la troisième édition du « Joli mois de l'Europe » qui se déroulait aussi au mois de mai 2017. Cette opération, à l'initiative de la Cellule Europe Partenariale du Conseil Régional de la Guadeloupe, regroupe en effet tous les événements qui avaient lieu durant le mois de mai, autour de La Fête de l'Europe (9 mai, date anniversaire de la déclaration de Robert Schuman).



L'objectif de ce Joli mois de l'Europe en Guadeloupe était de sensibiliser les Guadeloupéens sur la place qu'occupe l'Europe dans leur vie quotidienne. C'est la raison pour laquelle le CAUE a été invité, comme d'autres entités en Guadeloupe, à se joindre à cette initiative européenne pour faire connaître ses actions, en l'occurrence, le Conseil en Energie Partagé.

#### BONNES PRATIQUES EN COLLECTIVITÉ

La mobilité durable, c'est-à-dire une mobilité qui soit à la fois sûre, fluide, pratique, accessible à tous et respectueuse de l'environnement, concerne des enjeux importants où les collectivités ont une place incontournable.

En effet, pour tendre vers une mobilité durable, il est nécessaire de conjuguer avec des enjeux économiques (améliorer la performance économique du marché des déplacements), des enjeux environnementaux (limiter les nuisances des déplacements) et des enjeux sociaux (améliorer le confort de déplacement de tous).

Sur cette thématique, les leviers d'action pour les collectivités sont nombreux :

- Mieux organiser les villes
- Nous déplacer autrement
- Faire évoluer nos outils de mobilité
- Changer les habitudes et les comportements
- Accompagner les populations notamment celles en situation de précarité vers une mobilité autonome et durable

#### RETOURS D'EXPÉRIENCES

Les témoignages de deux collectivités ont permis d'exposer les actions possibles à l'échelle d'une communauté d'agglomération ou d'une commune.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE - PROJET DE TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE (TCSP)**

Cap Excellence a présenté la genèse du projet TCSP sur la base d'une stratégie volontariste de la Communauté d'Agglomération en matière de politiques publiques sur l'aménagement du territoire et des déplacements urbains.

C'est un territoire avec une politique de la ville affirmée et l'enjeu des freins à la mobilité constitue une problématique pour l'ensemble des habitants (accès à un emploi, à des soins, etc.). Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) préconise de créer un projet de transport collectif performant pour contribuer à la solidarité territorial en site propre.

Adossée à l'insertion du TCSP, le projet de la promenade verte et bleue permettra de développer les mobilités douces. Ceci afin d'assurer une meilleure desserte des quartiers en lien avec le TCSP, un cadre de vie amélioré (retour de la nature en ville, baisse de la pollution sonore) et une opportunité de développement économique et d'animation du territoire.

**VILLE DE MORNE-À-L'EAU - PROJET CITYMOBILNET**

La Ville de Morne-à-l'Eau a partagé son expérience et sa réflexion sur le traitement de la thématique mobilité sur son territoire.

En effet, Morne-à-l'Eau est un territoire riche (territoire archipelagique, de biodiversité et d'eau) qui souhaite de devenir un pôle d'excellence en matière de développement durable et ambitieux en matière de réduction de sa dépendance aux énergies fossiles. D'où un positionnement dans le réseau URBACT : CityMobilNet.

Il s'agit d'un réseau de planification de villes européennes ayant pour objectif de faire face aux problèmes majeurs de la mobilité urbaine en permettant aux villes de développer des stratégies de mobilités urbaines durables pour les 10-15 prochaines années dans un processus global et co-élaboratif.

✓ Vendredi 19 mai 2017 à l'Hôtel de Ville de Trois-Rivières

**ACCOMPAGNEMENTS**

Le conseil en mobilité est un accompagnement technique, pouvant aider les acteurs de la mobilité, au sein des collectivités, à œuvrer pour réduire l'utilisation quotidienne de l'automobile. Il a, à minima, des missions d'information, de promotion et d'évaluation avec comme actions par exemple de fournir l'information sur l'offre de mobilité alternative ou encore de faire la promotion de la démarche PDE (Plan de Déplacements d'Entreprise).

En matière d'accompagnement financier et dans la continuité de la politique énergétique et environnementale régionale, la Région Guadeloupe et l'ADEME en co-financement avec les Fonds Européens FEDER ont lancé l'appel à projets (AAP) : Développement d'installations photovoltaïques en autoconsommation - mobilité électrique.

L'un des objectifs de cet AAP est d'encadrer le développement du véhicule électrique en Guadeloupe notamment dans les flottes captives en intégrant des voitures électriques et des vélos à assistance électrique exclusivement rechargés par des sources d'énergies renouvelables.

Le cahier des charges est disponible et consultable aux adresses suivantes :

[www.regionguadeloupe.fr](http://www.regionguadeloupe.fr)  
[www.guadeloupe-energie.gp](http://www.guadeloupe-energie.gp)  
[www.guadeloupe-ademe.fr](http://www.guadeloupe-ademe.fr)  
[www.europe.guadeloupe.fr](http://www.europe.guadeloupe.fr)

✓ Mercredi 17 mai 2017 au Mémorial ACTE à Pointe-à-Pitre

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Les énergies sont soumises à diverses taxes et contributions qui contribuent en grande partie au financement des collectivités du territoire. Dans le cas de l'électricité, on retrouve les taxes nationales : TVA et TVA réduite ; les taxes locales : octroi de mer régional, taxe sur la consommation finale (TCFE) communale et départementale ; et les contributions : contribution au service public de l'électricité (CSPE) et contribution tarifaire d'acheminement (CTA). En 2015, en Guadeloupe, la valeur monétaire totale des taxes et contributions à l'électricité s'élève à plus de 61 M€, soit une évolution de +11% par rapport à 2014.

(Source : OREC)

**CONTACT ET INFORMATIONS**

**Directeur de la publication** : Jack SAINCILY - Directeur  
**Responsable d'édition** : Arsène FARAUX - Directeur adjoint

**Rédaction** : Joël PAUL - Conseiller en Energie Partagée (CEP)

**Publication** : CAUE de la Guadeloupe

**Conception et réalisation** : Nicolas CHRISTOPHE

**Impression** : Grand Large

**Dépôt légal** : Janvier 2012

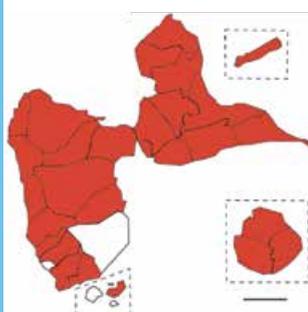
**Numéro ISSN** : 2276-1810

**Date de parution** : Juillet 2017

**COLLECTIVITÉS PARTENAIRES DU DISPOSITIF CEP**

Au 01/07/17, 31 collectivités\* sont adhérentes au CEP. Elles bénéficient gratuitement d'un accompagnement technique pour leurs projets d'efficacité énergétique.

\* Anse-Bertrand, Baie-Mahault, Baillif, Bouillante, Cap Excellence, CANBT, CANGT, Capesterre M/G, CCMG, Conseil Départemental, Deshaies, Désirade, Gosier, Gourbeyre, Goyave, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Moule, Petit-Bourg, Petit-Canal, Pointe-Noire, Port-Louis, Saint-Claude, Saint-François, Saint-Louis M/G, Sainte-Anne, Sainte-Rose, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Vieux-Habitants.



Le CEP bénéficie du soutien technique et financier de :

**Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe**

Centre Commercial Le Pérou - Bâtiment B n°46

Petit-Pérou - BP 136 - 97181 Abymes Cedex

Tél : 0590 81 83 85 - Port. : 0690 73 99 77

Mail : paul.j@caue971.org

Secrétariat : contact@caue971.org

Web : www.caue971.org



Le CAUE est membre de la **FNCAUE**  
[www.fncaue.fr](http://www.fncaue.fr)